



# Regards

sur

*Ussel*



*Bienvenue aux*

**112**

*nouveaux habitants !*

## Faites un vœu !



La Sainte-Barbe à la salle polyvalente.

Les vœux à Ussel de Jean-Louis Nesti, président de la CCI.



Les médaillés et les retraités 2010 parmi les employés de la mairie.

Le Sous-préfet présente ses vœux à la population.



La remise de la médaille des 20 ans de carrière à Pascal Tarrisson, directeur de l'hôpital, à l'occasion des vœux.

## SOMMAIRE

<b>USSEL EN IMAGES</b>	<b>P 2</b>
<b>ETAT CIVIL</b>	<b>P 4</b>
<b>ECHOS MAIRIE</b>	<b>P 5</b>
<b>SERVICES MUNICIPAUX</b>	<b>P 6 - 7</b>
<b>AMENAGEMENT</b>	<b>P 8 - 9</b>
<b>POPULATION</b>	<b>P 10</b>
<b>PASSAGE AU NUMÉRIQUE</b>	<b>P 11</b>
<b>PAROLE À L'OPPOSITION</b>	<b>P 12</b>
<b>VIE QUOTIDIENNE</b>	<b>P 13</b>
<b>SPORTS et AGENDA</b>	<b>P 14</b>
<b>CULTURE et AGENDA</b>	<b>P 15</b>

“Regards sur Ussel” est disponible en téléchargement sur le site de la ville : [www.ussel19.fr](http://www.ussel19.fr)

Si vous désirez le recevoir par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande à l'adresse mail : [communication2@ussel19.fr](mailto:communication2@ussel19.fr)

### REGARDS sur Ussel

#### Journal municipal de la ville d'Ussel

26, avenue Marmontel - BP 63  
19208 Ussel Cedex

*Directeur de la publication* : Martine Leclerc

*Tirage* : 5 200 exemplaires

*Parution* : Bimestriel

*Création maquette* : Stéphanie Gautier

*Conception et réalisation* : Cécile Chenot

*Rédaction* : C. Chenot, T. Gibouret, P.A. Drouvin

*Impression* : Maugein Imprimeurs

Adhérent IMPRIMERIE VERT

ISSN : 1622-9851 - Dépôt Légal 966

Imprimé sur papier 100 % recyclé



## 112

C'est le gain de population - 112 habitants - pour Ussel entre le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et le 1<sup>er</sup> janvier 2011. C'est un signe plutôt encourageant, le signe d'un dynamisme certain.

Malheureusement dans le même temps, nous assistons au démantèlement des services publics, commencé il y a quelques années. Après la fermeture du tribunal d'instance, il est annoncé, par le rectorat, la suppression de nombreuses heures de cours dans les collèges et lycées. Pour la rentrée de 2011, l'option "sciences de l'ingénieur" ne fera plus partie des options que peuvent choisir les étudiants au lycée Bernart de Ventadour. Le collège Voltaire, quant à lui, paiera un lourd tribut en terme de baisse de dotation globale horaire alors que les effectifs pour cette rentrée sont en augmentation. Ne bradons pas la richesse que représente notre jeunesse.

Ce n'est pas en s'attaquant aux services publics que l'on rendra attractifs nos territoires.

Habiter en Haute-Corrèze, à Ussel, oui, mais faisons en sorte de préserver une offre excellente en matière d'enseignement, de santé, de justice et de transport. Si des économies doivent être faites ce ne sont pas ces domaines qui doivent en pâtir.

Lors des débats d'orientation budgétaire, j'ai proposé au conseil municipal de ne pas augmenter les taxes dont chacun doit s'acquitter. Pour beaucoup d'Ussellois, la crise économique n'a pas facilité la vie quotidienne, et alourdir les impôts ne nous semblait pas opportun dans ce contexte. Cependant, il faut que nous continuions le développement de notre commune.

Cette année de gros chantiers commencent à voir le jour :

- la réhabilitation du bar-restaurant de Ponty pour une ouverture prévue à la fin du premier semestre, avant que nous n'arrêtons la suite des travaux à réaliser lors d'une réunion publique,
- la mise en route de la restructuration d'une partie du château de la Diège pour notre future station sport nature,
- la réalisation d'un mur d'escalade,
- la déconstruction de l'immeuble de la Diège dans le quartier de la Jaloustre. Ce terrain accueillera la salle multimodale dédiée à l'enseignement, notamment dans le domaine sanitaire et social.

Au-delà de ces grands chantiers que la commune va porter, nous n'oublions pas la problématique de la voirie. Une nouvelle fois l'hiver, avec des changements de température importants d'un jour à l'autre, a été difficile et les routes ont beaucoup souffert. Je comprends votre mécontentement à emprunter au quotidien ces routes déformées. Un effort particulier en termes d'investissement va être, cette année, consenti sur ce poste. Une analyse par les services techniques du département, afin de déterminer les causes de la mauvaise tenue des réfections de certaines chaussées, est en cours. Qui dit diagnostic dit corrections à mettre en place pour l'avenir.

2011 comme 2010 sera une année de choix dans les investissements, de fonctionnement maîtrisé, afin de ne pas alourdir de façon conséquente la dette de notre commune. Cela ne nous empêchera pas d'être optimistes pour l'avenir d'Ussel.

Martine LECLERC, Maire d'Ussel

## “Importance : Haute”

**Des rumeurs courent dans la ville sur la possibilité d'une infection de la piscine municipale par des staphylocoques. L'Agence Régionale de Santé (ex-DDASS) effectue des prélèvements tous les mois et les résultats ont toujours été négatifs quant à la présence de ces bactéries. Les résultats sont constamment affichés à la mairie et à l'entrée de la piscine et sont donc consultables par tout un chacun. Merci de ne pas tenir compte de ces rumeurs.**

## Marchés Publics

### www.ussel19.fr : nouvelle rubrique

Les avis de marchés publics ainsi que leurs avis d'attribution sont désormais disponibles en ligne. La rubrique "Marchés Publics" est destinée aux entreprises qui souhaiteraient répondre à une offre de marché.

[www.ussel19.fr/services-et-demarches/marches-publics.html](http://www.ussel19.fr/services-et-demarches/marches-publics.html)

## Kits d'économiseurs d'eau

Les réserves d'eau ne sont pas un puits sans fond. L'or bleu doit aujourd'hui être préservé, économisé. Sous l'impulsion du Conseil général et de l'Agenda 21 départemental, la ville d'Ussel s'est ralliée à l'opération d'économie d'eau potable. Le 11 février, à la salle polyvalente, des kits d'économiseurs d'eau, offerts par le CG19, ont été distribués aux personnes présentes. Ces kits contiennent un sanisac "Eco WC", trois régulateurs, l'un à installer sur la douche, et les deux autres aux robinets. D'autres kits sont disponibles en mairie.

## Violences conjugales

Les permanences de l'antenne locale d'aide « aux victimes de violences au sein du couple » se dérouleront les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis de chaque mois de 14 h à 17 h sur rendez-vous.

L'antenne locale dispose d'un numéro de téléphone direct : 06.48.21.35.52.

## Journées portes ouvertes à la CCI

Pour la première fois en 2011, la Chambre de Commerce de la Corrèze accueillait le public sur ses trois sites de Brive, Tulle et Ussel à l'occasion des Journées Portes ouvertes de son Centre de Formation, les 4 et 5 février derniers. Avec une volonté de maillage de l'ensemble du territoire corrézien, la CCI de la Corrèze a donc renseigné un large public : jeunes, étudiants, demandeurs d'emploi, particuliers, salariés, managers... A Ussel, une vingtaine de personnes sont venues parler de leurs projets personnels ou professionnels : elles recherchaient des bilans de compétences, un accompagnement en validation d'acquis de l'expérience, des formations en langues ou en informatique ou un accompagnement dans le cadre de projet de création ou de reprise d'entreprise. Des formateurs sont aussi venus proposer leurs services, des plus jeunes désiraient également se renseigner sur les formations supérieures en alternance ou sous statut étudiant proposées par la CCI de la Corrèze.

L'antenne de la CCI d'Ussel propose nombre de formations.

Renseignez-vous au 05 55 46 78 40.

## Rappel citoyen

**L'article R. 116-2 (4<sup>e</sup>) du code de la voirie routière punit de l'amende prévue pour les contraventions de la 5<sup>e</sup> classe (1 500 euros) le fait de laisser répandre "sur les voies publiques des substances susceptibles de nuire à la salubrité et à la sécurité publiques ou d'incommoder le public" comme des déjections canines par exemple...**

## Etat civil

Depuis le 30 novembre 2010

### Décès

Michèle PONCHET veuve REVEIL, 62 ans  
 Edouard BLEU, 79 ans  
 Alphonsine BÉNÉZY veuve LONGEANIE, 97 ans  
 Albert AUZEL, 90 ans,  
 Madeleine CHANCELIER veuve VILLENEUVE, 89 ans  
 Marguerite LHÉRITIER veuve MAURIN, 91 ans  
 Madeleine CHANCELIER veuve VILLENEUVE, 89 ans  
 Geneviève BRUANT veuve RIEUX, 89 ans  
 Jean-Claude VAYRE, 43 ans  
 Georgette DRANT veuve NIFLE, 87 ans  
 Yvette VIALLE veuve DÉLIT, 85 ans  
 Roger ROLAND, 92 ans  
 Gisèle LEROY épouse VERGNOL, 82 ans  
 Marcel DESHAYES, 77 ans  
 Marcelle VANBÉGHIN épouse DESROZIER, 92 ans  
 Léonard BÉTINAS, 92 ans  
 Marie LAC veuve CHÉLIZ ALLUÉ, 93 ans  
 Marcel VEYSSIERE, 84 ans

*Nous adressons nos sincères condoléances aux familles.*

### Naissances

Ceyhun, de Cemil DUZTEPE et d'Ayse GUNDUZ  
 Claryce, de Franck JULLIEN et Délia GUÉRIN  
 Jules, de Pierrick BASTIÉ et d'Anna LY  
 Sudenaz, de Halil KESKIN et d'Asiye KESKIN  
 Maëva, de Frédéric MICHOUX et de Jessica DUSSAILLANT  
 Delya, de Amir BOUACHOUR et d'Affa CHEBIL  
 Gabin, de Nicolas TRAVERSE et de Marion PANNETIER  
 Zoé, de Eric CHABRERIE et de Aurélie JOB  
 Ezgi, de Ali ERMISER et de Hava ERMISER  
 Enak, de Nicolas MONGARNY et de Stéphanie MALPERTU  
 Julie, d'Emmanuel MAINGUENAUD et de Laëtitia PUMONT  
 Killian, de Jérémy MALLEVALLE et d'Aurore RABIER  
 Yaniss, de Christophe OLLIER et de Malika BELHIMEUR  
 Lilou, de Jacques CHAVEROCHE et de Fatimati HOUSSENI

*Toutes nos félicitations aux heureux parents.*

## Regards en téléchargement

Dans la démarche Agenda 21, votre journal municipal est également disponible en téléchargement sur le site Internet de la ville. De là, il est possible de lire le dernier numéro, de consulter les archives des éditions précédentes et également de télécharger le numéro désiré. [www.ussel19.fr](http://www.ussel19.fr)

## Repas des Aînés

### “Madame la Solitude n'est pas conviée.”

Interview de Huguette Roussange, conseillère municipale

Le repas des Aînés s'est déroulé le 31 janvier. Cet événement devenu tradition demande une grande organisation. Mais au-delà, c'est surtout un moment de convivialité et de solidarité qui renforce le lien social. Huguette Roussange, conseillère municipale nous en parle.

#### Comment cette journée est-elle préparée ?

Pour que le repas des aînés soit un "déjeuner presque parfait", il faut commencer la préparation dès le mois de septembre et poursuivre jusqu'à la mi-janvier. Au sein des services municipaux, tous les acteurs se réunissent : la Cuisine Centrale élabore le repas, les services techniques et des festivités préparent la salle polyvalente, le Pôle Vert fournit les plantes vertes. Le service communication conçoit le menu. Et, pour la première fois cette année, les archives municipales ont travaillé sur une exposition retraçant le repas de l'année dernière. D'autres personnes participent : la sécurité civile par exemple. Il y a aussi un orchestre et les Compagnons de la joie au village. Le tout est coordonné par le C.C.A.S. (Centre communal d'action sociale)



#### Le repas concerne 600 personnes environ, qu'en est-il de l'organisation ?

Effectivement, le repas des aînés demande une importante organisation. Les personnes ayant atteint 65 ans sont recensées avec le service des Affaires Générales via les listes électorales. S'en suit l'envoi du courrier d'invitation. La mise en place de la salle polyvalente débute une semaine avant le repas. Il s'agit de l'installation des tables, des chaises, de la récupération de la vaisselle, des chariots,... dans les divers établissements comme l'hôpital, les écoles, le foyer. La solidarité et la mutualisation sont les maîtres mots.

#### Quel est le rôle des bénévoles ?

Une fois le comptage des aînés participant effectué, vient le moment de trouver des bénévoles. Cette année, 100 personnes se sont portées



volontaires. La veille du repas, ils viennent dresser les tables : nappes, pliage des serviettes, couverts, mise en place du cadeau d'accueil, etc. Le jour J, ils se chargent d'aller chercher les personnes qui en ont fait la demande à leur domicile. Un bénévole au volant du minibus communal s'occupe du transport des résidents du Foyer de la Jaloustre.

Dès le matin, ils s'ajoutent aux agents de la Cuisine Centrale pour préparer les entrées, pendant que la brigade de cuisiniers mijotent les plats chauds. Pendant toute la durée du repas, ils sont au vestiaire, au service, à la vaisselle. Le rangement de la salle est également pris en charge par l'ensemble des bénévoles. Sans eux, le repas ne pourrait pas être organisé. N'oublions pas les boulangers et pâtisseries d'Ussel qui livrent pains et gâteaux et l'ensemble des élus qui met aussi la main à la pâte. Un grand merci à tous.

#### C'est donc bien plus qu'un simple repas ?

Si ce repas demande une lourde organisation, nous mettons un point d'honneur à ce qu'il n'y ait pas de fausse note. Nous voulons que cette journée soit une journée conviviale, qui permette à nos aînés de se retrouver, aussi bien ceux qui sont encore à leur domicile que ceux qui ont rejoint les diverses structures existantes : EHPAD (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), foyer.

Nous voulons que le lien social perdure et que Madame la Solitude n'y soit pas conviée.

## Votre habitation : informations pratiques

Les beaux jours arrivant, la commune voit fleurir nombre de travaux effectués sans autorisation : réfection de toiture, changement des fenêtres, installation d'abris de jardin, construction de garages, pose de panneaux photovoltaïques, etc...

Nous vous rappelons que **même des « petits travaux » doivent faire l'objet d'une autorisation** (déclaration préalable ou permis de construire). Renseignez-vous auprès du service Urbanisme de la mairie et

veillez à respecter les règles d'urbanisme locales.

Ces travaux effectués sans autorisation constituent des infractions au Code de l'Urbanisme et sont punies comme telles (de 1 200 à 300 000 euros d'amende voire la démolition).

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la rubrique « Urbanisme » du site Internet de la ville [www.ussel19.fr](http://www.ussel19.fr) ou joindre le service Urbanisme qui est à votre disposition au 05.55.46.54.10

## Les Affaires Générales : un service présent à toutes les étapes de la vie.

En septembre 2010, le service des Affaires Générales a fait une plongée dans le XXI<sup>e</sup> siècle. Depuis cette date, il est un des seuls services administratifs à être ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. C'est au travers du site Internet de la commune, que l'Etat civil a pu se rapprocher encore plus sûrement des usagers en proposant une offre dématérialisée, des démarches en ligne, des renseignements et informations consultables à volonté.

L'état-civil recouvre une grande partie des domaines de compétences des Affaires Générales. Mais ce service englobe de manière plus large ce qui est inhérent à la vie du citoyen : documents d'identité, listes électorales... On y compte aussi le droit au libre accès au service public : il est en première ligne pour accueillir les personnes en mairie, les renseigner, leur délivrer les documents administratifs dont elles ont besoin. Bref, il est résolument tourné vers la population et organise la vie citoyenne sur le territoire.

A Ussel, quatre personnes y travaillent à temps plein. Chacune reste polyvalente, accueil du public oblige.

Au sein des services, il joue également un rôle primordial : la gestion du courrier entrant et sortant de l'Hôtel de Ville lui est dévolu.

### ◆ Les élections

Les élections ne sont pas une sinécure. Du point de vue administratif, elles représentent un travail de titan. En effet, leur organisation et la gestion de listes reviennent aux mairies.

#### Les listes électorales

La mise à jour des listes électorales est validée au 1<sup>er</sup> mars de chaque année après passage en commission électorale. Le document est alors affiché en mairie, la plupart du temps dans le hall, les 10 janvier et 28 février. "176 personnes se sont inscrites sur les listes en 2011. Un chiffre qui est en baisse (- 5 % depuis 1988)" explique Stéphane Hardouineau, responsable du service. La démarche citoyenne battrait-elle de l'aile ?



#### Le scrutin

Les scrutins locaux suggèrent une organisation plus lourde que les élections nationales. Tout commence 60 jours avant le jour de vote. Le service doit gérer la mise sous pli des bulletins de vote et des professions de foi (21 000 documents-papiers par candidat et par tour), répartir les



enveloppes dans les bureaux et préparer la composition de ces derniers. Le service s'associe aux services techniques pour la mise en place des 70 panneaux d'affichage sur les 14 emplacements de la ville. A 5 jours du vote, les listes d'émargement sont mises à jour en y intégrant les procurations. La veille, ce sont les isoires et les tables d'urnes qui sont installés dans les sept bureaux de vote de la commune.

Le jour du vote, dans son bureau centralisateur, de 8 h à 18 h, le responsable du service est sur le qui-vive, prêt à répondre aux questions des membres des bureaux de vote ou des électeurs. Quand le vote est fini, les bureaux fermés, les procès-verbaux et les listes d'émargement sont expédiés à la Préfecture. "La nuit d'astreinte débute, du dimanche soir au lundi matin. Il faut être présent pour pouvoir répondre à une question de la Préfecture, expliquer l'invalidité d'un bulletin par exemple".

## La station biométrique : l'empreinte du progrès



En pratique, les pièces fournies dans le dossier de demande de passeport sont numérisées puis envoyées à la Préfecture pour vérification et validation. Ensuite, le passeport est imprimé en mairie. L'intéressé reçoit alors un SMS qui l'avertit de la disponibilité de son passeport.

Le passeport est valable 10 ans. Il coûte 86 €. Il faut en moyenne 7 à 10 jours pour l'obtenir.

### Au tour de la carte d'identité

Dans le courant de l'année, les cartes d'identité deviendront elles aussi biométriques et donc payantes. Cette évolution devrait réduire les délais de traitement des dossiers. Dans le même temps, elle augmentera la charge de travail du service des Affaires Générales. En effet, seules les mairies équipées d'une station biométrique pourront fournir le document.

De fait, les habitants de l'arrondissement, voire des départements limitrophes viendront à Ussel pour leurs cartes d'identité. On estime que le nombre de titres délivrés pourrait alors presque doubler : 847 cartes d'identité en 2010 contre 2 400 prévues à terme.

Le passeport biométrique a remplacé le passeport électronique en 2009. La biométrie, pour les passeports, se traduit par un relevé d'empreintes enregistré sur une puce électronique aux côtés de la photo d'identité.

Ce système a permis de simplifier les démarches et surtout de les déterritorialiser. En effet, on peut désormais faire faire un passeport dans n'importe quelle mairie de France équipée, quel que soit le lieu d'habitation.

En Corrèze, dix mairies sont équipées d'une station. Ussel en abrite deux à l'Hôtel de ville.

## Le service en chiffres

### Identité

**856** cartes d'identité délivrées en 2010

**485** passeports délivrés en 2010 (dont 214 d'Ussellois)

### Accueil des personnes\*

**80** personnes sont accueillies chaque jour en moyenne

soit **1** personne toutes les 6 minutes environ

**65** appels par jour en moyenne soit un coup de fil toutes les **7** minutes environ



\* Données issues d'une enquête interne menée en 2009

## Visite officielle et inauguration



### Le 21 janvier :

Les travaux de modernisation de l'abattoir d'Ussel étant achevés (voir notre édition précédente) le président du Conseil général de la Corrèze, François Hollande, accompagné de Jean-Paul Denanot, président de la région Limousin, ont tous deux visité les lieux pour lesquels leurs collectivités ont apporté un soutien financier (à gauche).

L'inauguration de la nouvelle station d'épuration (ci-dessous) s'est déroulée le même jour.



## La nouvelle station d'épuration



Nous sommes au mois de novembre de l'année 2004. Il n'est plus question de reculer l'échéance, les systèmes de traitement des eaux usées et de collecte doivent être mis aux normes, les directives européennes l'imposent. Dès 2005, un audit est lancé ; les résultats sont sans appel : il faut impérativement construire une nouvelle station. S'en suit la procédure habituelle : avis d'appel public à la concurrence pour recruter un maître d'œuvre, avis d'appel public pour les travaux. Le marché est signé le 4 juillet 2007. Il s'élève à 4 814 055,00 €.

Nous sommes le 7 janvier 2008. C'est le début des travaux. Ils dureront 20 mois. Au bout d'un an, la réception partielle permet de mettre en service le système de traitement des boues. La réception définitive a lieu le 3 février 2011. ■■■

## Les travaux pour la déviation débutent

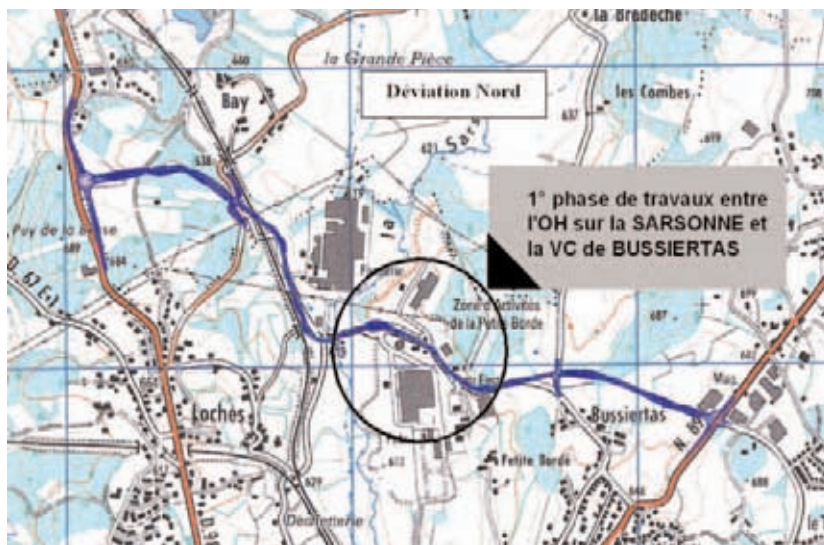
### ■ ■ ■ Une station en action

La station d'épuration reçoit les eaux usées. Elle les traite afin qu'elles puissent être rejetées sans danger pour l'environnement. La nouvelle station fonctionne selon un process du type "boues activées par aération prolongée" qui nécessite, entre autres, deux bassins d'aération et un bassin clarificateur. Après leur assèchement par centrifugation, les boues issues du traitement sont amenées sur une plate-forme de compostage qui entre dans la mise en valeur des déchets.



La station est gérée par un système informatique dernier cri

Avant les travaux, seulement 70 tonnes de boues étaient traitées et éliminées par un plan d'épandage concernant une quinzaine d'agriculteurs. Aujourd'hui, ce sont 1 000 tonnes que traite la station. L'ensemble de l'équipement est chapeauté par un logiciel informatique. Il permet aux employés municipaux de gérer la station sur place pendant les horaires d'ouverture et informe ceux-ci au moindre dysfonctionnement, par le biais d'un SMS s'ils sont absents, afin de leur permettre d'intervenir dans le cadre de l'astreinte.



La zone mise en exergue est celle concernée par la première tranche des travaux.

Chose promise, chose due. Il y a un an, votre journal annonçait le début de la concertation publique pour la mise en place d'une déviation au Nord et à l'Ouest d'Ussel (Regards n° 11), et vous assurait d'être informé à chaque étape. Aujourd'hui, le temps est venu.

La déviation est divisée en deux parties : la route qui passera au nord-est de la ville et celle qui contournera Ussel par l'Ouest. Les travaux de la première tranche visent la partie Est de la déviation. Ils auront lieu dans le premier trimestre 2011.

Ils concernent la section de la rue de Bussiertas (déclassée en voie départementale par délibération du conseil municipal du 8 décembre 2010) allant du pont de la Sarsonne à la route de la Bredèche. Ce chantier durera jusqu'en juin 2011.

Ces six mois seront rythmés par plusieurs phases : des travaux préparatoires, ceux sur le réseau d'assainissement et ceux sur la voirie. Pendant cette période, le revêtement sera refait, les trottoirs et les accotements également. Un calibrage de la route sera nécessaire. Les carrefours seront remis aux normes de sécurité, la signalisation adaptée.

Le chantier est porté par le Conseil général qui estime que le coût de cette section s'élève à 700 000 euros TTC.

Tous ces travaux seront réalisés avec maintien d'une circulation alternée par feux tricolores.

Ce projet de déviation est né de la volonté d'alléger le trafic sur la ville, notamment le passage des poids lourds sur l'avenue Carnot.

La déclaration d'utilité publique a été signée en novembre 2010. S'en est suivie une réunion publique le 6 décembre au Centre Culturel. Lors de cette dernière les précisions des Ussellois concernant l'ensemble du contournement ont été prises en compte comme la création d'un boviduc, l'installation de protections phoniques pour les riverains, le maintien d'un passage pour les engins agricoles dans la partie Ouest du contournement.

Le plan de la déviation dans son intégralité est toujours affiché dans le hall d'entrée de l'Hôtel de ville.

## La population d'Ussel est en augmentation



*Les imprimés du recensement, une fois remplis sont stockés en mairie dans deux armoires. Ici, les fiches correspondantes à une semaine et demie d'enquête sur les cinq prévues.*

112, c'est le nombre d'habitants comptés en plus sur la commune selon les résultats du recensement sur la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 1<sup>er</sup> janvier 2011. Dans le détail, en 2009, 10 752 Ussellois vivent ou ont une résidence sur le territoire, 10 812 en 2010 et 10 831 en 2011. Ces chiffres comprennent Saint-Dezéry et La Tourette.

Au niveau départemental, Ussel est la 6<sup>e</sup> plus grosse progression en termes de population(\*) derrière Malemort, Objat, Saint-Pantaléon-de-Larche, Ussac et Allasac. De manière générale, le nombre d'habitants en Corrèze est en progression. Ussel a donc apporté sa pierre à l'édifice.

Ces chiffres sont connus notamment grâce au recensement. Ussel est de la partie, chaque année 8 % de la population est recensée.

### Le recensement

Obligatoire et confidentiel, le recensement de la population mobilise des employés municipaux du service de Développement Social Urbain pour son organisation et trois agents recenseurs volontaires pour son exécution. Il se déroule sur cinq semaines et concerne 279 adresses et 500 logements.

Cette année, le recensement "classique" de la population s'est doublé de deux autres : l'enquête "Famille Logement", réalisée pour la première fois, et le recensement des habitations mobiles et sans abris. Cette dernière a lieu tous les cinq ans.

(\*) Source : INSEE et La Montagne du 3 janvier 2011.

## Enzo et Lola

### Les enfants



En 2010, 268 bébés ont vu le jour à Ussel. Hasard ou signe du destin, le nombre de naissance est parfaitement égal à celui de

l'année dernière. Parmi ces enfants, 72 ont des parents qui vivent à Ussel et 196 à l'extérieur. 25 de ces nourrissons sont ussellois, mais sont nés hors du territoire : ce qui porte le nombre de nouveaux petits Ussellois à 97 (13 de plus que l'année dernière). Bienvenue à eux !

Comme chaque année, les paires de chromosomes XY mettent une raclée aux chromosomes XX : ce sont les garçons qui sont majoritaires (141), les filles étant 127.

Parmi les prénoms choisis par les heureux parents, Enzo et Lucas remportent la palme, aux côtés de Léa et Lola. Des choix qui correspondent aux prénoms nationalement tendance en 2010. Les Maxime, Timéo, Clément, Jules, Mathéo, Maxence et Raphaël ont également eu du succès. Les Anaïs, Anaëlle, Candice et Pauline étaient aussi en vogue.

### Les adultes

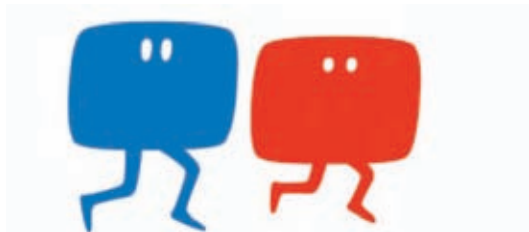
Amour toujours. Ils ont été plus nombreux à se passer la bague au doigt en 2010 (34 mariages en 2010 contre 19 en



2009). Ceux qui ont préféré le juge au maire ou au curé ont été 65 l'année dernière. A l'opposé, une quinzaine de PACS ont été dissous.

## La TNT fait sauter la télé hertzienne

Comme les speakrines des années 60, la télévision hertzienne va bientôt faire partie de notre passé audiovisuel. Le passage au numérique est prévu pour le 29 mars en Limousin. Les émetteurs de la commune passeront donc au numérique à cette date. La municipalité a choisi d'accompagner les Ussellois dans ce changement. Quelques conseils pour, qu'au moment du passage au tout numérique, le 29 mars, votre téléviseur ne soit pas réduit à un écran gris et neigeux.



Le site Internet de Tous au numérique contient une foule de conseils et questions/réponses pour vous accompagner au mieux. [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr)

Depuis plusieurs années, une partie de la population de la commune pouvait recevoir, via le relais du Mont-Bessou, les chaînes de la TNT (Télévision Numérique Terrestre). Le 29 mars, ce sera donc le relais de la Garenne qui sera équipé. Ainsi, tous les foyers devraient bénéficier des 19 chaînes gratuites de la TNT.

### Que dois-je faire pour recevoir la TNT ?

Il suffit de faire l'achat d'un adaptateur, les téléviseurs de moins de deux ans ont tous un adaptateur intégré. Un réglage est ensuite nécessaire pour recevoir les nouvelles chaînes.

### Dois-je changer ou faire régler mon antenne ?

Sauf dans des cas très particuliers (antennes très anciennes, mauvais pointage...), il n'est pas nécessaire d'intervenir au niveau de l'antenne.

### Où puis-je m'informer ?

Une agence nationale pour le passage au numérique a été créée : "Tous au numérique" vous pouvez consulter son site Internet ou appeler le 09 70 818 818. On vous orientera si nécessaire vers des professionnels agréés.

### Ce n'est plus de mon âge tout ça, peut-on m'aider ?

Une assistance technique avec une intervention gratuite à domicile est prévue pour les personnes âgées de plus de 70 ans et pour les personnes handicapées. Renseignements au 09 70 818 818.

### Combien ça va me coûter, peut-on m'aider ?

Pour l'achat d'un adaptateur, comptez entre 25 et 45 €. Une aide (sous condition de ressources) de 25 € pour un adaptateur et de 120 € pour une antenne peut être demandée.

### Je n'ai pas de chance, mon habitation est située dans une zone non couverte par la TNT, comment faire ?

Bien que cette situation devrait être très rare sur la commune, vous pouvez quand même faire installer une parabole et recevoir gratuitement les chaînes de la TNT par satellite. Une aide de 250 € est prévue, sans condition de ressources, pour cet équipement. Vous pouvez aussi recevoir les chaînes de la TNT par Internet avec un équipement ADSL et une « box » qui inclut la télévision.

La municipalité a inscrit la ville au programme "Infos Mobile" qui vise à informer le grand public sur le passage au numérique par le biais d'une présence en ville d'une équipe de "Tous au numérique".

Des journées d'informations sont prévues à Ussel, un utilitaire stationnera aux endroits indiqués pendant que les animateurs arpenteront les rues :



► Le samedi 19 mars de 7h30 à 14h30 sur la place de la République en même temps que le marché.

► Le mardi 22 mars de 10h00 à 17h00 sur la place Voltaire. Les animateurs se déplaceront selon cet itinéraire : autour de la place de la République de 10h00 à 13h30, puis au niveau de la médiathèque de 13h30 à 17h00.

► Le mardi 29 mars de 11h00 à 18h00 sur la place Célestin Lafon. Les animateurs seront présents boulevard de La Garenne jusqu'à 14h00 puis sur le boulevard de La Jaloustre jusqu'à 17h00.

## ET SI ON PENSAIT A NOS AÎNÉS ?

USSEL n'échappe pas à la caractéristique démographique du Limousin. La proportion de personnes dites « âgées » est importante. Un quart de la population a plus de 65 ans (soit 2600 personnes sur USSEL). Presque la moitié de ces 2600 personnes ont plus de 75 ans....



### A USSEL L'OFFRE DE SOIN GERIATRIQUE EST SATISFAISANTE

Le pôle gérontologie du Centre Hospitalier est remarquable :

- le nouvel E.H.P.A.D. créé sous l'impulsion de Laurent CHASTAGNOL, Président du Conseil d'Administration de l'Hôpital, et de son directeur, et financé à 40 % par le Conseil Général du temps de Jean-Pierre DUPONT,
- l'accueil de jour qui fut un des premiers dans le département fonctionne bien depuis 10 ans.

### LE MAINTIEN A DOMICILE EST PLUTÔT BIEN ORGANISÉ MAIS PEUT ENCORE PROGRESSER

L'instance de coordination gérontologique devenue instance de coordination de l'autonomie œuvre depuis bientôt 30 ans avec les services à domicile (aides ménagères – portage de repas – transport à la carte – soins à domicile ...).

La mise en réseau avec les professionnels de santé a beaucoup progressé et devrait encore s'améliorer. Le Pôle Santé porté par la Fédération du Pays Haute-Corrèze présidée par Jean-Pierre DUPONT, notre Député, fera une place privilégiée à la prise en compte des personnes âgées dans le dispositif de garantie de la continuité des soins sur USSEL.

### IL RESTE A CONCEVOIR ET A METTRE EN ŒUVRE DES NOUVEAUX MODELES D'ACCOMPAGNEMENT INTERMÉDIAIRE ENTRE LE DOMICILE ET L'INSTITUTION



Rester à domicile, retarder au maximum l'admission en établissement est le souhait ardent de tous. Mais l'âge avançant, on ne peut plus entretenir une maison. L'isolement, la solitude pèsent. D'où la nécessité de créer des solutions intermédiaires : appartements adaptés en centre ville avec une plate-forme service (restauration – loisirs – culture ....). La diversité de ces services évoluera selon le degré de l'autonomie des personnes et couvrira tous les champs y compris les soins préventifs et curatifs. L'articulation avec la future maison de santé pluridisciplinaire elle-même adossée à l'Hôpital sera un point fort à défendre sur USSEL.

### IL RESTE A DEFINIR UNE VERITABLE POLITIQUE DE LA VILLE POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Améliorer l'accessibilité des espaces publics (entretien, déneigement des trottoirs, plans inclinés ...) faciliter les déplacements, favoriser l'implantation de commerces adaptés aux personnes âgées : textile, linge, restauration traditionnelle...

Créer une **Maison des Aînés** : carrefour d'accueil, d'informations, d'orientations vers les associations, les services et lieu d'animation.

C'est l'engagement des élus de l'opposition au conseil municipal d'USSEL.

Texte et illustrations fournis par les élus de l'opposition

## En ville

Troisième volet de votre rubrique "En ville" avec deux restaurants et une boutique de textile nouvellement installés sur la commune.

### MC SUN

Fast-food et vente à emporter  
Ouvert depuis le 6 mai 2010



Mohamed EL KHAYI – 29 ans – Ussellois

“ Une offre variée dans une ambiance colorée “

**Naissance du magasin :** En même temps que je m'occupe du restaurant, je suis agent de maîtrise à la SNCF. A force de bouger un peu partout en France, j'ai vu qu'il existait des fast-foods différents qui changeaient des kebabs classiques. Je me suis dit : "pourquoi ne ferions-nous pas pareil à Ussel ?"

**Le concept :** Le Mc Sun est un restaurant fast-food avec du choix, des menus raisonnables au niveau des prix, une offre variée dans une ambiance colorée. La pasta à emporter par exemple, ça c'est nouveau sur Ussel. Ici, c'est un fast food moderne !

**Les projets :** Mon projet ce serait de faire de la livraison à domicile sur l'ensemble de la carte.

*Mc Sun - 3 rue de la Liberté - En hiver, ouvert tous les jours sauf le dimanche.*

*Sur place, ce sont Christophe, Ayoub et Julie qui vous accueilleront.*

### AUTREMENT

Restaurant 100% bio  
Ouvert depuis le 11 janvier 2011



Bruno Barrier - 46 ans - Ussellois

“Promouvoir une alimentation saine et équilibrée”

**Naissance du magasin :** J'avais déjà un magasin de produits bio. Puis j'ai acquis un immeuble. Nous y avons installé le magasin. Il nous restait beaucoup d'espace, nous avons donc lancé le restaurant, toujours dans la veine bio et un espace bien-être.

**Le concept :** Dans mon restaurant, nous cherchons à faire redécouvrir, voire découvrir une alimentation saine et diététique. Tous nos produits sont biologiques. Les produits frais viennent des producteurs locaux.

**Les projets :** Faire de ce lieu un complexe entièrement dédié au bien-être de la personne.

*Autrement - 7 boulevard de la Prade - Ouvert toute la semaine midi et soir.*

*Sur place, ce sont Anne-Marie et Anaïs qui vous accueilleront.*

### MOD'FORM

Prêt-à-porter grande taille  
Ouvert depuis le 9 décembre 2010

“Des vêtements colorés pour une clientèle de 20 à 50 ans”



Françoise Claveyrolat - 45 ans - Usselloise

**Naissance du magasin :** J'y pensais depuis longtemps. J'avais déjà fait du commerce en boulangerie et par des échos, je me suis rendue compte qu'il y avait un manque pour les grandes tailles. Par amour du commerce et du contact avec les gens, je me suis lancée.

**Le concept :** Du prêt-à-porter grande taille pour homme et femme allant du 40 au 60. Des vêtements colorés de moyenne et haute gamme pour une clientèle de 20 à 50 ans. Le tout saupoudré de bijoux fantaisies.

**Les projets :** D'abord, cibler ma clientèle et être très à l'écoute de ses attentes. J'aimerais, par la suite, aller au-delà de la taille 60.

*Mod'Form- 54 avenue Carnot - Ouvert du mardi au vendredi de 14h30 à 19h et le samedi de 10h à 12h puis de 14h30 à 19h.*

*Sur place, c'est Françoise qui vous accueillera.*

## Le sport ne perd pas le Nord

Du 11 au 17 juillet, la ville d'Ussel accueillera les championnats de France de course d'orientation.



La Semaine Fédérale est le plus gros rassemblement annuel de la Fédération Française de Course d'Orientation. Durant cette semaine, pas moins de 4 championnats de France (longue distance, moyenne distance, orientation de nuit et de relais par catégorie) ont lieu. Cette année, ils se tiendront sur le territoire d'Ussel. C'est précisément à Ponty que sera le centre de course pendant toute la durée des épreuves.

### Nouvelle salle pour le tennis de table

Une salle dédiée au tennis de table a été aménagée à l'ensemble sportif.

Le lieu, déjà existant, a été réhabilité par des entreprises lors de travaux de fin juillet à début novembre. Ainsi, quatre aires de jeux, les douches, toilettes, vestiaires hommes et femmes, le hall d'accueil et un bureau ont été mis en place. L'éclairage et le chauffage par traitement d'air sont également neufs.

Pour coller au mieux à la pratique sportive, un sol spécifique aux normes du tennis de table ainsi que des faux plafonds acoustiques ont également été installés.

Coût des travaux : 115 000 euros HT.

La fédération française de course d'orientation (FFCO) a choisi la Corrèze et le club Corrèze C.O. pour son expérience de l'organisation (Championnat de France des Clubs 2009, Critérium National 2008, Championnat de France Universitaire 2010). Le choix de la région d'Ussel est lié à la forte densité de forêts et aux nombreux sites de courses cartographiés par la fédération dans un rayon de 50 km (voir plus bas), mais aussi au potentiel d'accueil touristique d'Ussel. Un point primordial car la Semaine Fédérale accueille chaque année, plus de 1000 personnes durant la semaine et plus de 1500 personnes sur le week-end.

Plus d'infos sur : [www.cfco2011.correze-co.fr](http://www.cfco2011.correze-co.fr)

**A noter : un site permanent de course d'orientation existe à Ponty. Les plans sont disponibles sur le site Internet de la ville. [www.ussel19.fr](http://www.ussel19.fr).**

#### Les sites de course :

- Ponty à Ussel
- Forêt de Mirambelle à Saint-Rémy



- Forêt de Chamboux à Peyrelevade
- Bois de Pères à Saint-Angel
- Forêt du Mont Bessou à Meymac
- Forêt de Viam-Lestards
- Domaine de Sédières à Clergoux

## Mars

**Samedi 5**

**Randonnée à vélo (67km)**

Organisée par les Cyclotouristes des Monédières.  
Renseignement : 05.55.72.87.62

**Samedi 12 et samedi 19**

**Randonnée à vélo (70km)**

Organisée par les Cyclotouristes des Monédières.  
Renseignement : 05.55.72.87.62

**Dimanche 13**

**Rugby**

Ussel USU - Saint-Céré

**Samedi 19**

**Football**

Ussel - Meyssac

**Samedi 26**

**Randonnée à vélo (71km)**

Organisée par les Cyclotouristes des Monédières.  
Renseignement : 05.55.72.87.62

**Dimanche 27**

**Rugby**

Ussel USU - Dampniat

## Avril

**Samedi 2**

**Randonnée à vélo (71km)**

Organisée par les Cyclotouristes des Monédières.  
Renseignement : 05.55.72.87.62

**Samedi 9**

**Randonnée à vélo (76km)**

Organisée par les Cyclotouristes des Monédières.  
Renseignement : 05.55.72.87.62

**Samedi 16**

**Randonnée à vélo**

Organisée par les Cyclotouristes des Monédières.  
Renseignement : 05.55.72.87.62

**Natation**

Challenge aux kilomètres  
Organisé par le comité régional et Handisport 19.  
Renseignement : 05.55.26.91.90

**Football**

Ussel - Saint-Robert

**Samedi 23**

**Randonnée à vélo (80km)**

Organisée par les Cyclotouristes des Monédières.  
Renseignement : 05.55.72.87.62

**Samedi 30**

**Randonnée à vélo (85km)**

Organisée par les Cyclotouristes des Monédières.  
Renseignement : 05.55.72.87.62

## Printemps de Haute-Corrèze : La femme à l'honneur



Exposition "Femmes en politique et femme de politique" -  
Du 4 mai au 25 mai au Centre Culturel -

Par le biais de témoignages et de statistiques émanant d'une enquête menée par le service Archives de la ville, l'exposition se propose de revenir sur la présence des femmes dans la vie politique qu'elle soit locale ou nationale. Centrée sur l'arrondissement d'Ussel (cantons de Bort-les-Organes, Bugeat, Eygurande, Meymac, Neuvic, Sornac, Ussel), l'exposition tente de mettre en lumière les ressentis de ces femmes qui ont choisi de briguer des mandats électoraux, de comprendre leurs motivations, d'écouter leurs expériences du pouvoir à ses différents niveaux. L'exposition abordera aussi le parcours de ces femmes qui ont vécu aux côtés

d'hommes politiques : leurs témoignages, non dénués d'humour, exposeront les joies et difficultés qu'il y a à vivre en parallèle des détenteurs de responsabilités politiques.

Conférence "La sexualité des femmes à l'époque moderne (XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle)"

Le 22 avril au Centre Culturel, cette conférence sera menée par Scarlett Beauvalet, professeur à l'université de Picardie.

Exposition Catherine Chaux

Au musée, pendant toute la période des Printemps de Haute-Corrèze, l'artiste Catherine Chaux, femme lithographe, exposera ses œuvres.

## Faust parodié

C'est une première pour le service Culturel qui est heureux de présenter ce spectacle, d'un genre nouveau.

Un opéra bouffe scintillant, une farce au rythme effréné, qui ravit par sa gaîté et son humour dans la grande tradition du XIX<sup>e</sup> siècle. Un spectacle qui sera précédé d'une conférence musicale de 30 minutes sur les femmes dans la musique lyrique et les grandes héroïnes de l'opérette et de l'opéra.

Le Petit Faust de Hervé a été écrit dix ans après le Faust de Gounod. Il parodie le chef-d'œuvre et s'adresse à un large public.

La ballade commence dans l'univers strict d'une école, aux pensionnaires quelque peu coquines et survoltées, école sur laquelle règne en maître, un Faust désenchanté. Une fleur vient alors troubler le quotidien du vieil homme en le renvoyant à son désir. Marguerite est espiègle, calculatrice, rêve d'un prince plus riche que charmant. Elle ne recule devant aucun stratagème de séduction...



Mardi 12 avril au cinéma Le Carnot

20h - Conférence musicale

20h30 - Opéra Le Petit Faust de Hervé Association Mélo Mélusine

Tarif 10 €

Renseignements et réservations : Service Culturel - Tour Soubise -  
05 55 72 41 36 - service.culture@ussel19.fr

## Mars

**Jeudi 17**

**Théâtre "Qui aime bien trahit bien !"**

Proposé par le service Culturel  
A 20h30 au cinéma Le Carnot  
Contact : 05 55 72 41 36

**Samedi 19**

**Fête de la Saint-Patrick**

Repas et soirée dansante  
Organisée par Havana Sol  
10 €, réservation conseillée  
A 20h à la salle polyvalente  
[www.havanasol.fr](http://www.havanasol.fr)

**Samedi 26**

**Concert de guitares classiques**

Organisé par l'Ecole Intercommunale de musique  
A 16h à la médiathèque  
Contact : 05 55 72 39 80

## Avril

**Samedi 2**

**Concert "Django Reinhardt par Gadjó Combo"**

Proposé par le service Culturel  
A 20h30 au Centre Culturel  
Contact : 05 55 72 41 36

**Bar à jeux**

Organisé par Chamboulto  
Cafétariat Festodine de 20h à 1h

**Dimanche 3**

**Salon des collectionneurs**

Salle polyvalente  
Rens. : 05 55 72 11 50

**Vendredi 8**

**Sarah Lenka - Concert jazz**

Proposé par La Chéldoïne  
A 21h au théâtre de La Chéldoïne  
Rens. : 05 55 72 55 84

**Mardi 12**

**Le Petit Faust de Hervé  
Présenté par l'association Mélo Mélusine**

Proposé par le service Culturel  
A 20h au cinéma Le Carnot  
Contact : 05 55 72 41 36

**Samedi 16**

**Bar à jeux**

Organisé par Chamboulto  
Cafétaria Festodine de 20h à 1h

**Du vendredi 15 au samedi 16**

**Salon de l'Habitat**

A la salle polyvalente  
Contact : 05 55 96 23 63



La Maison Planche  
Place Maréchal Joffre  
05 87 51 50 94  
ussel.dynamic@sfr.fr

135 Commerçants,  
Professions libérales,  
Artisans



Des animations tout au long de l'année :

- Ussel a la fève
- Ussel est amoureux
- Fête des Mères
- Fêtes des Pères
- Les Estivales avec les Jeudis Dynamic
- Le Commerce en Fête
- Jeu concours des chiens
- Fêtes de Noël

Envie de faire plaisir ?  
Pensez aux chèques cadeaux !

Vous êtes un particulier, vous désirez faire plaisir à votre entourage-?  
 Vous êtes un professionnel, vous voulez gratifier vos salariés,  
 vos clients (défiscalisable voir conditions) ?

*Chèque Cadeau*

L'association Ussel Dynamic,  
 vous propose le chèque cadeau  
 à valoir chez nos 135 adhérents

En vente à La Maison Planche